

S4.1	Classe d'emploi et aspect	QUESTIONNAIRE	1 / 1
			Date :

1. Donner une définition des "classes d'emploi".

En fonction de ses conditions d'utilisations, le bois doit être en conformité avec 5 classes d'utilisation. Le bois peut avoir une durabilité naturelle vis à vis de ce classement ou bien une durabilité conférée, grâce à l'application d'un traitement adéquat.

2. Quelle doit être la classe d'emploi pour :

- Parquet, meubles, portes intérieures : Classe 1
- Charpente, ossature : Classe 2
- Fenêtres, bardage : Classe 3
- Terrasse, balcon, mobiliers extérieurs : Classe 4
- Piliers, ponton, bois immergés dans l'eau de mer : Classe 5

Ponton en bord de mer



3. Quelle classe d'emploi a deux niveaux ?

La classe 3

4. Quelles est la différence entre ces deux niveaux ?

- Niveau 1 : Faible exposition et séchage rapide
- Niveau 2 : Forte exposition et humidification prolongée

5. Le sapin peut-il être utilisé en classe 3 ?

Oui, à condition qu'il soit traité pour avoir « l'aptitude d'usage » en classe 3.

6. Combien il y-a-t'il de classes d'aspect (choix) du bois de résineux ?

5 classes

7. Quel "choix" prendre pour des chevrons ?

Choix 1 ou 2

8. Quel "choix" prendre pour du bardage ?

Choix 1

9. Quel "choix" prendre pour un bel escalier intérieur ?

Choix 0

10. Dans le classement d'aspect du chêne, que signifie la lettre "Q" ?

Quercus

NOM : _____

CLASSE : _____